

Presse Nationale

> Politique



Le Président Alassane Ouattara et son épouse se portent bien : voici ce que la Première Dame a dit hier

Dans un post publié sur sa page Facebook le mercredi 25 mars 2020, la Première Dame de Côte d'Ivoire, Dominique Ouattara se dit peinée par la propagation de la maladie à Coronavirus 2019 « qui endeuille nos familles ». Elle s'incline devant la mémoire de toutes les victimes de cette pandémie, appelle au respect des mesures barrières prises par le gouvernement ivoirien, et rassure sur l'état de santé du couple présidentiel ivoirien.



Lutte contre le Coronavirus : L'Assemblée nationale offre 30 millions de FCFA

Dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus, l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire a levé des fonds. Au total, ce sont 30 millions de FCFA qui ont été remis au ministre de la Santé et de l'Hygiène publique. Ce fonds est issu du prélèvement de 5% sur l'indemnité des députés pour le mois de mars. Le chèque a été remis à Aka Aouélé par Amadou Soumahoro, président de l'Assemblée nationale, qui a indiqué que par ce geste, « les députés de Côte d'Ivoire veulent à leur humble niveau contribuer à la lutte contre la pandémie qui ravage le monde ».

> Economie



Plateau : Touchée par le Covid-19, l'agence principale de la BNI fermée hier

La Banque nationale d'investissement (BNI) de Côte d'Ivoire a fermé, mercredi 25 mars 2020, son agence principale située à l'avenue Joseph Anoma, à Abidjan-Plateau. Un agent a été testé positif au Covid-19. Ce dernier a été contaminé par sa mère qui avait résidé en France. Cette dernière, faut-il le préciser, faisait partie des personnes confinées à l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS). Un communiqué officiel des services de la Banque indique effectivement que le collaborateur atteint a été mis en confinement.

> Société



Covid19 : Les marchés de Treichville ferment à 15H

A l'issue d'une session extraordinaire du conseil municipal qu'il a présidée, le mardi 24 mars 2020, le ministre François Albert Amichia, maire de la commune de Treichville, a décidé de la fermeture de tous les marchés de la commune dès 15H pour des opérations de nettoyage.



Fonction publique : Les heures de travail changent

Les fonctionnaires et agents de l'Etat doivent être désormais à leur poste de 8 heures à 14 heures, sans interruption. C'est une décision émanant du ministère de la Fonction publique. Et ce, en application des mesures arrêtées par le Conseil National de Sécurité dans le cadre de la lutte contre le coronavirus (Covid-19) et à la suite du message à la nation du Chef de l'Etat le 23 mars 2020. Le Général Issa Coulibaly, ministre de la Fonction publique, précise que pendant toute la durée de la crise du coronavirus, les services doivent être organisés pour tenir compte des mesures sanitaires arrêtées par le gouvernement, notamment la distanciation d'au moins un mètre entre les agents dans un bureau. Il a annoncé qu'il est également prescrit le travail par roulement dans les services, avec le système de la double vacation.



L'armée en alerte : 3 aéronefs, 2 avions de transport et un hélicoptère mobilisés

Le chef d'Etat général des Armées, le général de corps Lassina Doumbia s'est rendu à l'état-major de l'armée de l'air pour s'enquérir des capacités à soutenir les évacuations ou les transferts de malades en cas de nécessité en direction des centres de santé. L'armée de l'air mettra à disposition trois aéronefs, un Caza 295 pour les malades en ambulatoire avec une capacité de dix malades, un Antonov 26, pour les malades couchés avec une capacité de quatre malades à transporter et un hélicoptère pour les zones difficiles d'accès avec une capacité maximale de six malades en ambulatoire et deux malades couchés. Le chef d'état-major général des armées a expliqué que le niveau de détermination et d'engagement de ses hommes est un signe d'encouragement.



Coronavirus : 7 nouveaux cas confirmés

Faisant le point de la situation hier, mercredi 25 mars 2020, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Aka Ouélé, a annoncé 7 nouveaux cas confirmés de contamination au Coronavirus. Ce qui porte à 80 les cas confirmés de contamination au Coronavirus en Côte d'Ivoire, avec 3 cas guéris.



Coronavirus : Abidjan temporairement confiné du reste du pays dès aujourd'hui

La lutte contre la maladie à Coronavirus Covid-19 entre dans une phase de mesures concrètes. A l'occasion d'une conférence de presse co-animée hier, par le ministre de la Sécurité, Vagondo Diomandé, Sidi Tiémoko Touré, ministre de la Communication et des médias, porte-parole du Gouvernement et Dr Aka Ouélé, ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, une importante mesure additionnelle a été arrêtée. Il s'agit du «confinement temporaire» de la capitale économique Abidjan, dès le jeudi 26 mars 2020 à partir de 23 heures. Si elle est diversement interprétée, cette décision est tout de même salubre car d'un cas avéré le 11 mars dernier, la Côte d'Ivoire en compte aujourd'hui 80.

> Culture



Après 9 ans passés au ministère de la Culture : Maurice Bandaman passe la main à Raymonde Goudou Coffie

Maurice Bandaman, nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près la République de France et la Principauté de Monaco, a passé le flambeau, le lundi 23 mars 2020, à Raymonde Michelle Goudou-Coffie, ministre de la Modernisation de l'administration et de l'Innovation du service public. Assurant désormais l'intérim du ministre de la Culture et de la Francophonie, Raymonde Goudou-Coffie a élevé au rang de commandeur dans l'Ordre du mérite culturel le ministre sortant, Maurice Bandaman. Elle a dit sa reconnaissance au ministre pour son engagement et sa passion pour la culture.

Vu sur le Net

> Société



Lutte contre le Coronavirus : La Côte d'Ivoire n'exclut pas à la chloroquine

Interrogé hier mercredi 25 mars 2020, lors de la conférence de presse animée conjointement par les ministres Sidi Tiémoko Touré, Vagondo Diomandé, sur la possibilité de la Côte d'Ivoire d'utiliser la chloroquine dans le traitement des malades du Covid-19, Aka Ouélé, le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, a fait savoir que la Côte d'Ivoire, est ouverte d'esprit dans la recherche de remèdes. Par conséquent, elle pourrait essayer le traitement à la Chloroquine. Il a annoncé le renforcement des capacités d'au moins cinq (05) laboratoires publics. Lesquels laboratoires seront dans les prochains jours à mesure de faire rapidement le test du Covid-19.



Transport Interurbain : Les derniers départs des bus de la SOTRA sont désormais fixés à 18h00

Selon une note de la direction de la communication de la Société publique de transport abidjanais (Sotra), l'entreprise a changé les horaires de circulation des bus. « En raison de la situation qui prévaut les départs des lignes s'effectueront désormais comme suit : premier départ : 05h30, dernier départ : 18h00. Cette consigne reste en vigueur jusqu'à nouvel ordre », indique la note de service.



Lutte contre le Covid-19 : Les femmes du marché Gouro d'Adjamé prennent des mesures pour la désinfection de leur site

Fermeture du marché, ce jeudi 26 mars à 18h. Nettoyage complet. Suivi de la désinfection et la dératisation du marché par les services d'hygiène du district d'Abidjan. La réouverture du marché est prévue le mardi 31 mars 2020, avec de nouvelles dispositions dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus, selon une note des femmes du marché gouro d'Adjamé.



Interdiction de sortie et d'accès à Abidjan/ Le préfet d'Abidjan prévient : "J'assurerai l'exécution de ces décisions sur le territoire sous ma responsabilité"

Le préfet du district d'Abidjan, Vincent Toh Bi entend veiller à l'application stricte des mesures prises par le Président de la République au sujet de l'interdiction des déplacements entre la ville d'Abidjan et les villes de l'intérieur du pays. Cette mesure a été évoquée au cours d'une conférence de presse co-animée, ce mercredi 25 mars 2020, par les ministres Tiémoko Sidi, de la Communication et des Médias, Aka Aouélé, de la Santé et de l'Hygiène publique et Vagondo Diomandé, de la Sécurité et de la Protection civile. Ces membres du gouvernement ont formalisé l'acte d'isolement de la capitale économique ivoirienne, Abidjan, du reste du pays à compter de ce jeudi 26 mars 2020 à minuit.



Les transports entre Abidjan les autres villes coupés à partir de jeudi soir

Le ministère ivoirien de la Sécurité donne plus de détail sur le point de la mesure annoncée lundi soir par le Président Ouattara indiquant la limitation des déplacements entre Abidjan et l'intérieur du pays. Cette mesure sera effective à compter de ce jeudi à minuit selon une note reprise par la Télévision nationale sur sa page Facebook. « Les déplacements intercommunaux toujours autorisés », ajoute la note.

Agence de Presse

> Economie



COVID-19 : Le coût du kilogramme de viande de bœuf en hausse à l'abattoir de Port-Bouët

Depuis quelques jours, le prix du kilogramme de la viande de bœuf a connu une hausse sur les marchés d'Abidjan notamment à l'abattoir de Port-Bouët, passant de 2200 FCFA/kg à 2500 FCFA pour la viande avec os en raison de la psychose liée au coronavirus (COVID-19), a constaté mercredi à l'AIP. Contrairement à la viande de bœuf, le kilogramme de mouton qui se négocie à 3 000 FCFA n'a pas connu de hausse à ce jour. Cette majoration est liée, selon les bouchers, à la rareté des animaux suite aux mesures prises par le gouvernement en vue de faire face à la propagation du Coronavirus qui sévit dans le pays.

> Société



Recrutement de 700 jeunes bénévoles pour intensifier la lutte contre le Coronavirus

Le ministre ivoirien de la Promotion de la jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Mamadou Touré, a annoncé, mercredi à Abidjan, le recrutement de 700 jeunes bénévoles, en vue d'intensifier la lutte contre le Coronavirus, dans le cadre d'une vaste campagne de sensibilisation qui démarre le 2 avril sur toute l'étendue du territoire national. Avec un budget de 92 millions FCFA, « cette campagne se tiendra en cohérence avec le dispositif national déjà en place, et en accord avec les autorités compétentes en matière de lutte contre la maladie à Coronavirus », a précisé M. Touré.



COVID-19 : L'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire prêt à parer à toute éventualité

L'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPCI) dispose de l'unique expertise dont les résultats des tests font référence selon les normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui font établir 80 cas confirmés de maladie à coronavirus. Pour parer à toute éventualité, l'IPCI dispose depuis plus de 10 ans d'infrastructures de pointe, de ressources humaines de qualité, dont les mêmes dispositions ont permis à la Côte d'Ivoire de faire face à la grippe aviaire, à Ebola et à la Dengue dont l'IPCI a enregistré plus de 6 000 examens de cas en 2019, à Abidjan.

COVID 19: Le Procureur Adou Richard met en garde les contrevenants aux mesures sécuritaires et sanitaires (Communiqué)



Dans un communiqué publié mercredi, le Procureur de la République d'Abidjan, Adou Richard Christophe, prévient que les justiciables qui ne respecteraient pas les mesures sanitaires et sécuritaires en vigueur dans le cadre de la lutte contre le COVID 19 s'exposent à la rigueur de la loi.



COVID-19: La communauté Baoulé exhortée à s'abstenir de célébrer "Paquinou"

Le président du Sénat, Jeannot Ahoussou Kouadio, exhorte dans un communiqué lu, mercredi, sur la première chaîne de la télévision ivoirienne, la communauté Baoulé à s'abstenir de célébrer la fête de Pâques "communément appelé "Paquinou" dans le cadre de la lutte contre le coronavirus (COVID-19).



Transport Interurbain : Les derniers départs des bus de la SOTRA sont désormais fixés à 18h00

Selon une note de la direction de la communication de la Société publique de transport abidjanaise (Sotra), l'entreprise a changé les horaires de circulation des bus. « En raison de la situation qui prévaut les départs des lignes s'effectueront désormais comme suit : premier départ : 05h30, dernier départ : 18h00. Cette consigne reste en vigueur jusqu'à nouvel ordre », indique la note de service.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci

@gouvci.officielle

gouvcivideo



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CIGG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cigg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CIGG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.